

Selon la Fondation Tarik Essalama, la fatigue au volant, l'alcool et la vitesse excessive (entre autres) font encore des ravages sur les routes marocaines...La situation des accidents mortels demeure alarmante, et ce, malgré la mise en place du code de la route au pays depuis octobre 2010.

Souvent montrés du doigt pour leur comportement derrière le volant, les conducteurs qui ne respectent pas l'application du code de la route. Chaque jour, on enregistre des accidents mortels, graves, et crée également des handicapés à vie.

La prévention routière ou sécurité routière, est l'ensemble de mesures visant à éviter des accidents, dont l'objectif est de réduire la fréquence et la gravité routière, la baisse du nombre de tués sur la route. La fondation Tarik Assalama, à l'instar de tous les organismes qui opèrent dans le domaine de la prévention routière, déploie des efforts considérables au niveau de la sensibilisation continue. L'organisation de conférences, des actions sur le terrain, aussi bien au Québec qu'au Maroc témoignent de la persévérance de cette fondation pour assumer la responsabilité qui lui est confiée.

Les responsables du Ministère des transports du Québec y voient le fruit des efforts déployés ces dernières années, grâce à l'accès graduel au permis de conduire, ce qui traduit la baisse de

22% du nombre d'accidents mortels chez les jeunes conducteurs au titre de l'année 2011.

Au Québec, la mortalité routière est en baisse pour une cinquième année consécutive. D'emblée, il faut admettre que, depuis 1978, le nombre de décès a chuté de 72,9% pour un parc automobile qui a pratiquement doublé.

En 1973, il y avait moins de 3 millions de véhicules sur les routes québécoises pour passer à près de 6 millions aujourd'hui. De 2209 morts à l'époque à moins de 479 en 2011. Bravo!

Si l'année dernière souligne une nette amélioration, la tendance et les statistiques restent troublantes pour les jeunes conducteurs. Comme solutions pratiques, se trouvent en tête principalement sur une série basée sur de nouvelles technologies, les nouvelles réglementations sur l'alcool et la vitesse et leurs application par l'ensemble des acteurs qui oeuvrent dans la sécurité routière particulièrement un contrôleur efficace. Le vœu de la Fondation Tarik Assalama à court terme est de créer un parte-

riat entre les autorités Québécoises et celles du Maroc, en vue de transférer les technologies mises en place axées sur des résultats tangibles et concrets. Le Québec dispose d'experts chevronnés qui nous ont tendu la main pour accomplir cette mission, voire même tenir des conférences bénéfiques sur place, et dresser un plan d'action à long terme conforme au paysage routier Marocain.

Plusieurs facteurs interviennent dans un accident :

- 1) Le comportement du conducteur : l'accident fait presque intervenir une négligence ou une fatigue humaine, un comportement à risque, une mauvaise perception de la situation.
- 2) Les infrastructures dont la chaussée (route) et son état de signalisation.
- 3) Le véhicule, son état, ses dispositifs de sécurité.
- 4) la gestion de l'accident, les secours publics, l'action des témoins.
- 5) L'interaction entre différentes catégories d'usagers de la route (automobilistes, chauffeurs de poids

lourds, motocyclistes, cyclistes et piétons) créant des tensions pour le partage de la voie, notamment en ville. Les plus fragiles (piétons et usagers de 2 roues) subissent souvent physiquement : La loi du plus fort.

- 6) l'alcool, l'excès de vitesse, la fatigue, baisse de vigilance et la somnolence sont les causes majeures de nombreux accidents mortels.
- 7) Des infrastructures routières mal adaptées (zones dangereuses non balisées, intersections sans visibilité) peuvent aggraver ou rendre plus probables les accidents.

En fin, le véhicule automobile doit répondre à l'homologation et à des spécifications des constructeurs, et à des normes de sécurité.

Par Ahmed Mendili,
Président Tarik Assalama

À suivre....

مؤسسة طارق السلامة
FONDATION "TARIK" ASSALAMA

organise avec ses partenaires
une campagne de sensibilisation aux dangers de la route

SENSIBILISATION PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sensibilisation des étudiants
(écoles primaires)

Action passages croisés

Parade Motos

Dates des événements:
- Montréal Nord : mars 2012 - Brossard: Septembre 2012
- Ville Saint Laurent : Octobre 2012 - Laval : Mai 2012

Le lundi 14 mai à 15h30, À l'Agora du Carrefour de l'Information (B1-2002), Université de Sherbrooke, Table Ronde

« L'Université, la ville de Sherbrooke et les étudiants internationaux »

Cette table ronde est organisée dans le cadre d'une recherche qui vise à comprendre les stratégies d'attraction et de rétention des étudiants internationaux dans les universités francophones des régions du Canada. Nous voulons aussi saisir quelles sont les articulations entre les Universités et les instances locales (villes, organismes, ministère de l'immigration) dans divers cas de figure. Nous avons mené 4 études de cas dont 3 hors du Québec (Moncton, Sudbury et Winnipeg) et nous avons pris le cas de Sherbrooke comme témoin d'une université francophone non Montréalaise en milieu francophone et québécois. Pour ces cas, nous avons mené des entrevues avec des acteurs de l'Université, de la municipalité et de divers organismes. Des synthèses ont été rédigées autour de ces cas et nous proposons ici une table ronde concernant la situation de Sherbrooke.

Participant.e.s :

* Madame Jocelyne Faucher, Secrétaire générale et Vice-Rectrice aux relations internationales, Université de Sherbrooke

* Claude Belleau, Membre du Conseil d'Administration du Service d'Aide aux Neo-Canadiens

* Chedly Belkhouja, Chercheur principal, Université de Moncton-Centre Métropolis atlantique

* Yvon Boisvert, Coordonnateur à la vie communautaire, Ville de Sherbrooke

* Laura Anson, Médiatrice interculturelle. Ancienne étudiante internationale, Université de Sherbrooke

* Michèle Vatz-Laaroussi, Animatrice et co-chercheuse, Université de Sherbrooke

À 17h30 lancement de l'ouvrage :

« Immigration hors des grands centres. Enjeux, politiques et pratiques dans cinq états fédéraux ». Chedly Belkhouja de l'Université de Moncton et Michèle Vatz-Laaroussi de l'Université de Sherbrooke

Et

Visionnement du film issu du congrès de l'ARIC 2011

« Les diversités au cœur de la recherche interculturelle : harmonies et dissonances ». Université de Sherbrooke (juin 2011)

Un cocktail sera servi.

Bienvenue à tous et à toutes!

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter :

Laura Anson, Laura.Anson@USherbrooke.ca

ou

Michèle Vatz-Laaroussi, Michèle.Vatz-Laaroussi@USherbrooke.ca